

CARNET DE SUIVI THÉMATIQUE

Ce document permet au tuteur de :

- Suivre le travail demandé au postulant,
- Vérifier périodiquement l'accomplissement des objectifs des 5 thèmes de la formation,
- Transmettre ses observations au directeur d'études.

Identification du titulaire du diplôme d'Etat d'architecte :			
Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Code postal :	Ville :	Département :	Région :
☎ domicile :	☎ bureau :	☎ mobile :	Courriel :

Identification de l'employeur :			
Nom de l'agence :		Type de structure :	
Adresse :			
Code postal :	Ville :	Département :	Région :
☎ domicile :	☎ bureau :	☎ mobile :	Courriel :

Identification du tuteur :			
Nom :	Prénom :	Fonction au sein de l'agence :	
Adresse :			
Code postal :	Ville :	Département :	Région :
☎ domicile :	☎ bureau :	☎ mobile :	Courriel :

Rôle du titulaire du diplôme d'Etat d'Architecte : (décrire brièvement)				
Période couverte par ce rapport :		Jour :	Mois :	Année :
	Du :			
	Au :			

<ul style="list-style-type: none"> • Faire signer deux exemplaires : un ex. pour l'ADE et un ex. qui devra être joint au mémoire de soutenance.
--

S1 ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE

M1.1 – La réglementation technique			
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none">➤ Différencier les types de textes réglementaires.➤ Savoir cerner le cadre réglementaire d'un projet.➤ Etre en mesure d'organiser la documentation et la veille réglementaire de l'agence.➤ Etre capable, en fonction du projet, d'adapter le cadre réglementaire en concertation avec le contrôleur et l'assureur.➤ Démystifier la normalisation en tant que contrainte réglementaire mais comme argumentation du projet.	Abordé	Non abordé
	1. Différencier les types de textes réglementaires. Le cadre institutionnel: institutions européennes, françaises, hiérarchie des textes, juridictions, Directives européennes, Législation et réglementation françaises		
	2. Savoir cerner le cadre réglementaire d'un projet. Les codes, la normalisation, Les modèles de documents,		
	3. Etre en mesure d'organiser la documentation et la veille réglementaire de l'agence. Méthodes de recherches et de consultation, de mise à jour, de classement et d'enrichissement de la documentation, organisation de la veille réglementaire.		
Commentaires :			

M1.2 - L'architecte face au développement durable			
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none">➤ Responsabiliser les architectes pour leur prise de conscience d'intégrer pleinement dans leurs pratiques, la prise en compte des exigences du développement durable.➤ Savoir concilier développement économique, cohésion sociale et protection de l'environnement.➤ Savoir intégrer les nouvelles contraintes du concept de développement durable à l'acte architectural et urbanistique.		
	1. Aborder la conception économique dans une approche de coût global axé sur la valeur durable d'un ouvrage. Notions de confort: thermique, acoustique et nuisances sonores, pollution et environnement olfactif, rayonnement électromagnétique. Notion de calcul de retour sur investissement en terme de coût d'entretien, de productivité énergétique.		
	2. Le développement durable comme opportunité pour les architectes de décliner un nouveau vocabulaire architectural pour de nouvelles formes architecturales. Notions de confort d'usage : se déplacer librement et pratiquer l'espace à sa convenance. Relations visuelles et qualité de vues, éclairage naturel et artificiel. Approche de méthode gestion de projet « qualité d'usage »		
Commentaires :			

M2.1 - Stratégie et fabrication du projet			
Objectifs :	➤ Compréhension du jeu des acteurs et son instrumentation pour le projet architectural	Abordé	Non abordé
	1. Identifier la commande Prospection, étude de marché, communications de l'entreprise, candidatures de concours, marchés négociés ou privés		
	2. Identifier les différents acteurs dans la maîtrise d'ouvrage élargie Relations clients, distinguer les différentes activités de promoteurs publics et privés (maître d'ouvrage délégués ou mandatés, promoteurs mandataires, vendeurs d'immeubles à construire, vendeurs d'immeubles à rénover).		
	3. Se construire une visibilité pour la commande publique Courriers, fax, téléphones, mails, site internet, traçabilité des écrits et dessins, échange de données informatisées, image de l'agence.		
Commentaires :			

M2.2 – Le jeu des acteurs			
Objectifs :	➤ Identifier le rôle des différents intervenants sur le chantier, leurs relations contractuelles avec la maîtrise d'ouvrage, les limites d'intervention et de responsabilité de chacun.	Abordé	Non abordé
	1. Les missions des différents acteurs de la maîtrise d'oeuvre et leurs interfaces Connaître les rôles, obligations et responsabilités des différents acteurs : maîtrise d'oeuvre, OPC, bureaux d'études, bureau de contrôle, coordonnateur SPS, SSI, etc.		
	2. Les missions des autres acteurs (MO, AMO, Entreprises...) (Connaître les rôles, obligations et responsabilités des autres acteurs : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'ouvrage déléguée, entrepreneurs et leurs sous-traitants)		
	3. La composition des dossiers de marchés de travaux Les différents types de marchés de travaux, les différentes configurations des entreprises, les modes de consultation des entreprises et de passation des marchés -publics et privés- Pièces particulières contractuelles et documents généraux des marchés de travaux, appel à concurrence et règlement particulier de la consultation		
Commentaires :			

M2.3 - L'économie de la construction			
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acquisition de notions économiques indispensables appliquées à l'acte de la construction. ➤ Compréhension des facteurs d'influences divers ayant une incidence sur l'économie globale du projet. ➤ Analyse économique de réalisations. ➤ Interprétation et application analytique. 	Abordé	Non abordé
	1. L'économie appliquée à l'acte de la construction Explication des contraintes économiques liées au projet, participation à la rédaction d'un CCAP, CCTP et CDPF...		
	2. Les facteurs d'influences Localisation et accessibilité du chantier, orientation et exposition du terrain, approvisionnement et stockage des matériels et matériaux...		
	3. Analyse économique de réalisations Estimation des coûts de travaux, de maintenance et d'entretien, approche du coût global, statistiques, méthodes, précisions progressives.		
Commentaires :			

M2.4 - La pratique du chantier			
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acquisition des méthodes de maîtrise des chantiers ➤ Savoir analyser les différentes opérations qu'implique la direction de chantier 	Abordé	Non abordé
	1. La préparation du chantier Rédaction des ordres de services, vérification des demandes d'autorisations de voiries, de la mise en place de la « cabane de chantier », la sécurisation du chantier...		
	2. La conduite des travaux La rédaction des ordres de services, le suivi du planning, l'organisation et la direction des réunions de chantier, la rédaction et diffusion des PV de chantier...		
	3. La gestion administrative et financière Vérification des situations de l'entrepreneur et établissement des propositions de paiement, vérification des mémoires établis par les entreprises et établissement du décompte définitif en fin de chantier, proposition du règlement pour solde.		
	4. La réception des travaux Assistance au maître d'ouvrage pour la réception des travaux, rédaction des procès-verbaux et de la liste des réserves éventuellement formulées par le maître d'ouvrage, suivi du déroulement des reprises liées aux réserves et constatation, à la date prévue, de la levée des réserves en présence du maître d'ouvrage et de l'entrepreneur.		
Commentaires :			

M3.1 - Gestion, organisation et normalisation d'une agence			
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comprendre la diversité et l'importance des différentes tâches de gestion d'une structure ➤ Acquisition de réflexes nécessaires pour gérer sereinement sa structure. 	Abordé	Non abordé
	1. Recensement des différentes tâches liées à la gestion d'une structure Stratégie d'entreprise d'architecture, l'organisation de l'entreprise. Compétences extérieures, réseaux, partenariats		
	2. La gestion d'une agence Positionnement prospectif de l'agence et gestion de son carnet de commande. Les ressources humaines, le recrutement. La démarche qualité, la Certification ISO-MPRO d'une agence d'architecture		
Commentaires :			

M3.2 - Gestion informatique des projets			
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La chaîne de transformation des données du projet et les questions matérielles, logicielles et méthodologiques qu'elles posent dans l'organisation de l'agence et dans les échanges avec les partenaires. ➤ Ouverture sur les stratégies d'équipement 	Abordé	Non abordé
	1. Le travail en réseau dans un grand projet		
	2. Conseils pratiques d'organisation dans une petite structure (Méthodes de classement informatique à codifier, traçabilité des documents à l'envoi à la réception, contrôle des documents...)		
	3. Le travail en réseau dans une agence d'architecture		
Commentaires :			

M3.3 - L'embauche de salariés			
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acquérir les connaissances juridiques indispensables pour l'embauche et la gestion des salariés d'une entreprise ➤ Intégrer les règles fondamentales du Droit du Travail ➤ Obtenir une vue d'ensemble claire et structurée. ➤ Etre en mesure d'éviter les risques en matière sociale. ➤ Acquisition de notions élémentaires de droit du travail 	Abordé	Non abordé
	1. L'exercice du pouvoir disciplinaire de l'employeur Définitions claires et responsables des conditions de travail contribuant à l'esprit de l'agence, au partage des difficultés et au plaisir à travailler. Règlement d'entreprise et discipline.		
	2. La vie du contrat de travail Le contrat de travail et la période d'essai. - Entretien annuel et suivi des qualifications de chaque salarié suivant la convention collective. Démission et licenciement - Délégation des tâches, gestion des conflits.		
	3. L'embauche du salarié Les ressources humaines, et modes de recrutement, Définition du profil attendu, recherche, auditions, décision, embauche.		
	4. Les sources du Droit du Travail Code du travail, convention collective, circulaires...		
Commentaires :			

M3.4 - Comptabilité analytique (libéral & société)			
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acquisition de notions de comptabilité, ➤ Acquisition d'éléments juridiques suffisants pour l'adoption en toute connaissance de cause d'un statut libéral ou sociétal pour l'exercice de la maîtrise d'œuvre. ➤ Permettre d'appréhender les bases des mécanismes fiscaux (T.V.A, impôts...), ➤ Informé sur les charges sociales (TNS, salariés). 	Abordé	Non abordé
	1. Les quelques mécanismes comptables ayant une incidence significative sur la gestion		
	2. La T.V.A. et les charges sociales		
	3. Les différentes structures juridiques et leurs incidences		
	4. Notions de comptabilité Charges fixes (loyer, électricité, assurances locaux). Bilan, compte de résultat, annexe. Les outils comptables ou Recours à un comptable - Livres comptables - Papiers ou Informatique - Journal des recettes - des ventes - Journal des dépenses - des achats - Journal des opérations diverses. - Livre journal - Grand Livre des comptes - Registre des Immobilisations - Bilan, compte de résultats, annexe comptable - La facturation, le suivi des encaissements, le recouvrement des honoraires - Les payés - Les déclarations fiscales - Les déclarations sociales		
Commentaires :			

S4	CADRE CONTRACTUEL
-----------	--------------------------

M4.1 – La commande architecturale			
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir identifier les différents secteurs et domaines de la commande architecturale (Privée, publique, logement, industrie, établissements publics...) ➤ Savoir apprécier les particularités de la commande publique au regard de la commande privée (missions, conditions d'appel à candidature, concours...) 	Abordé	Non abordé
	1. Identifier les acteurs d'une opération		
	2. Comprendre les dispositifs de sélection		
	3. La promotion immobilière		
Commentaires :			

M4.2 - Les contrats d'architecture			
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître les droits et obligations respectifs des différentes parties aux contrats. ➤ Connaître les différents contrats d'architecture et leurs modes d'établissement. ➤ Connaître les modalités de réalisation de la commande groupée ➤ Savoir apprécier la nature de l'engagement de l'architecte au regard des différentes missions 	Abordé	Non abordé
	1. Le cadre contractuel Les relations maître d'ouvrage/maître d'œuvre. Les contrats privés ou publics de maîtrise d'œuvre. Le Code des marchés publics, CCAG-PI, l'acte d'engagement et CCAP.		
	2. Les engagements contractuels Le contenu des missions, les marchés publics : mission de base (Loi MOP), missions complémentaires. Les marchés privés. L'engagement sur les coûts, sur les délais. Le respect des réglementations (Urbanisme, sécurité incendie, accessibilité, santé et protection des travailleurs...)		
	3. Le calcul de la rémunération : en l'absence de barème Élaboration et négociation d'une offre de MOE. Cotraitance et sous-traitance, répartition des tâches. Evaluation des partenaires et des honoraires.		
Commentaires :			

S5	CADRE LEGAL DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION REGLEMENTEE
-----------	---

M5.1 - Le cadre juridique des pratiques architecturales			
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comprendre les conditions juridiques des différents modes d'exercice de la profession d'architecte (le cadre libéral, salarial, public, commercial) ➤ Comprendre le fonctionnement des institutions ordinales et syndicales 	Abordé	Non abordé
	1. La profession d'architecte : Une profession réglementée Déontologie, obligations et responsabilités de l'architecte à l'égard du client, des confrères et autres participants de l'acte de bâtir.		
	2. Organisation et contrôle de la profession Statut juridique des entreprises d'architecture. Rôle et missions de l'ordre.		
	3. Les différents modes d'exercice La situation des architectes en France: nombre, taille moyenne des structures, L'exercice à titre libéral, en société, en qualité d'architecte salarié.		
Commentaires :			

M5.2 - Responsabilités et assurances				
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comprendre le droit de la responsabilité dans le domaine de la maîtrise d'oeuvre ➤ Prévenir les situations susceptibles d'engendrer la mise en cause de l'architecte ➤ Apprendre à constituer préventivement la preuve de ses actes. 	Abordé	Non abordé	
	Partie I - LES RESPONSABILITES DE L'ARCHITECTE			
	1. Responsabilité contractuelle de droit commun (à l'égard des différentes missions et des obligations générales)			
	2. La responsabilité décennale et biennale. La responsabilité délictuelle. La responsabilité pénale			
	Partie II - LA PREVENTION DES RISQUES			
	3. La protection d'un contrat			
	4. L'assurance construction L'objet de l'obligation générale d'assurance. L'obligation d'assurance des constructeurs. L'assurance obligatoire de dommages à l'ouvrage			
Commentaires :				

Grille d'évaluation de la mise en situation professionnelle

(à renseigner par l'architecte tuteur au sein de l'entreprise d'accueil)

1. Quel a été le degré de responsabilité et d'engagement de l'ADE et le niveau relatif atteint ?

2. Quelle a été l'attitude globale, l'implication professionnelle et la capacité à inscrire la démarche personnelle de l'ADE dans le cadre de l'entreprise ?

3. Quel est le niveau d'accomplissement atteint par l'ADE quant aux objectifs minimums d'acquisition fixés dans le protocole et son annexe ?

4. Commentaire sur le projet personnel et les objectifs professionnels de l'ADE

5. Commentaires divers

Déclaration de l'employeur :

Je déclare que les informations qui précèdent constituent un sommaire exact de l'expérience de travail acquise par l'ADE

Nom :

Signature :

Date :

Déclaration du tuteur :

Je déclare que les informations qui précèdent constituent un sommaire exact de l'expérience de travail acquise par l'ADE

Nom :

Signature :

Date :

Déclaration du directeur d'études :

Je déclare que les informations qui précèdent constituent un sommaire exact de l'expérience de travail acquise par l'ADE

Nom :

Signature :

Date :

